

DEAP (DIPLOME D'ETAT D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE) MODULES 1 ET 3

PUBLIC VISÉ

Tout public

NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation :
diplôme DEAP (Diplôme d'État
d'auxiliaire de puériculture)
Modules 1 et 3

DUREE

Durée moyenne : contenus et
durées individualisés.

Durée en centre : 315 heures

Durée en entreprise : 12
semaines

Durée hebdomadaire moyenne :
35h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Du 09/03/2020 au 13/10/2020.

LIEUX DE FORMATION

GMTI93

LPO Henri SELLIER

73 Avenue du Colonel Fabien

93190 Livry-Gargan

gmti93@ac-creteil.fr

Tél : 01 48 19 83 84

CONTACT

Gmti93 Com

gmti93@ac-creteil.fr

TARIFS

Nous consulter

OBJECTIFS

Acquérir les compétences pour exercer en secteur hospitalier ou PMI ou crèches ou maternité auprès d'enfants sains ou malades.

CHAMP PROFESSIONNEL - MÉTIERS VISÉS

Travailler auprès de jeunes enfants dans un service hospitalier ou en structure d'accueil (crèche)

PRE-REQUIS

Positionnement : réglementaire.

Etre titulaire du DEAS ou effectuer une formation post VAE

Niveau d'entrée : sans niveau spécifique

MODALITES DE RECRUTEMENT

Informations collectives

Entretien

Dossier d'inscription

MODALITES PEDAGOGIQUES

Contactez le GRETA qui propose la formation.

Cours du jour

CONTENUS

- ▶ Module 1: Accompagnement de l'enfant dans les activités d'éveil et de la vie quotidienne.
- ▶ Module 3: Soins à l'enfant